

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/27/2023
3.1	03/05/2025	800080100753	Date de la première parution: 03/29/2023

Corteva Agriscience™ vous encourage à lire et bien comprendre toute la Fiche de Données de Sécurité (FDS) car elle contient des informations importantes. Cette FDS donne en effet aux utilisateurs des informations sur la protection de la santé humaine et sur la sécurité sur le lieu de travail, sur la protection de l'environnement et est une référence pour les interventions d'urgence. Les utilisateurs et les applicateurs des produits doivent en tout premier lieu consulter l'étiquette fixée sur ou accompagnant le contenant du produit. Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations du Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Zetigo™ PRM Fongicide
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Fabricant/Importateur : CORTEVA AGRISCIENCE CANADA COMPANY
SUITE 240, 115 QUARRY PARK RD. SE
CALGARY AB, T2C 5G9
CANADA

Information aux clients : 800-667-3852

Adresse de courrier électronique : solutions@corteva.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence : Corteva Canada Solutions: 1-800-667-3852

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Utilisation finale comme produit fongicide.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Appareil respiratoire)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version
3.1

Date de révision:
03/05/2025

Numéro de la FDS:
800080100753

Date de dernière parution: 07/27/2023
Date de la première parution: 03/29/2023

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
Entreposage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Pyraclostrobin	Pyraclostrobin	175013-18-0	9.98
Florylpicoxamid	Florylpicoxamid	1961312-55-9	4.99
N,N-Diméthyl-décane-1-amide	N,N-Diméthyl-décane-1-amide	14433-76-2	$\geq 15 - < 40$ *
Propylene carbonate	Propylene carbonate	108-32-7	$\geq 10 - < 30$ *
Polyether modified trisiloxane	Polyether modified trisiloxane	134180-76-0	$\geq 3 - < 7$ *
Reste	Reste	Non attribuée	> 5

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.
En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau; après 5 minutes de rinçage, enlever les verres de contact et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin sans délai, de préférence un ophtalmologiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

		Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.
En cas d'ingestion	:	Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Inconnu.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.
Avis aux médecins	:	Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Toute exposition à des produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Autres informations	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : À l'aide d'un absorbant approprié, nettoyez les déversements de produits restants. Les réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer aux émanations et à l'élimination de cette matière, ainsi qu'aux matières et articles utilisés dans le nettoyage des émanations.

Pour les déversements importants, construisez une digue, ou un espace de confinement pour éviter que le matériau ne s'épande. Si le matériau peut ensuite être pompé, Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'évent doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

Conditions de stockage sûres : Stocker dans un récipient fermé. Garder dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales. N'entreposer que dans des récipients chauffés.

Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides. Oxydants forts

Température d'entreposage recommandée : 5 - 40 °C

Matériel d'emballage : Matériau inadéquat: Inconnu.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué.
Protection des mains	:	Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Viton. AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.
Remarques	:	
Protection des yeux	:	Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.
Protection de la peau et du corps	:	Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	jaune
Odeur	:	douce
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	4.37 (21.7 °C)
Point/ intervalle de fusion	:	Sans objet
Point de congélation	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	> 100 °C
		Méthode: vase clos
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable aux liquides
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0.9986 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: 236 °C Méthode: Méthode A15 de la CE
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 29.9 mPa.s (20 °C) 14.8 mPa.s (40 °C)
Propriétés explosives	: Non Méthode: Méthode U.E. A.14
Propriétés comburantes	: Pas de hausse significative (>5°C) de la température.
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	: Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications. Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler. Inconnu.
Conditions à éviter	: Inconnu.
Produits incompatibles	: Acides forts Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 500 - 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.4 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 436 de l'OECD
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée
Remarques: Pas de mortalité à cette concentration.

Composants:

Pyraclostrobin:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Une brève exposition (quelques minutes) à des concentrations faciles à atteindre peut provoquer des effets nocifs graves, et même la mort.
Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

CL50 (Rat): 0.58 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Florypicoxamid:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.48 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 - 5,000 mg/kg
Symptômes: Pas de mortalité à cette concentration.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 3.551 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Concentration maximale pouvant être atteinte..

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Propylene carbonate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Polyether modified trisiloxane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.08 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Produit:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation légère de la peau

Composants:

Pyraclostrobin:

Résultat : Irritation de la peau

Florylpicoxamid:

Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Résultat : Pas d'irritation de la peau

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Espèce : Lapin
Résultat : Irritation de la peau

Propylene carbonate:

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Polyether modified trisiloxane:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Produit:

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD

Composants:

Pyraclostrobin:

Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
----------	---	---------------------------

Florylpicoxamid:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Remarques	:	irritation légère

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation des yeux

Propylene carbonate:

Résultat	:	Irritation des yeux
----------	---	---------------------

Polyether modified trisiloxane:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Produit:

Type d'essai	:	Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Espèce	:	Souris
Méthode	:	Directives du test 429 de l'OECD

Composants:

Pyraclostrobin:

Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Florylpicoxamid:

Type d'essai	:	Test du ganglion lymphatique local (TGLL)
Espèce	:	Souris
Résultat	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Type d'essai	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Propylene carbonate:

Espèce	:	humain
Résultat	:	Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénécité de la cellule germinale

Composants:

Pyraclostrobin:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs., Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Florylpicoxamid:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Propylene carbonate:

Mutagénécité de la cellule germinale - Évaluation : Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

Cancérogénécité

Composants:

Pyraclostrobin:

Cancérogénécité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Propylene carbonate:

Cancérogénécité - Évaluation : N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

Pyraclostrobin:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la fécondité.
N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Florylpicoxamid:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.
N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Propylene carbonate:

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

STOT - exposition unique

Produit:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Composants:

Pyraclostrobin:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Florylpicoxamid:

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Propylene carbonate:

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Polyether modified trisiloxane:

Évaluation : L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

STOT - exposition répétée

Produit:

Évaluation : L'évaluation des données disponibles suggère que ce produit n'est pas une matière toxique STOT-RE.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Pyraclostrobin:

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Florylpicoxamid:

Remarques : Aucune donnée trouvée.

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Remarques : Pour un ou des produits semblables:
Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:
Yeux.
Foie.
Les symptômes d'une exposition excessive peuvent comprendre des effets anesthésiques ou narcotiques; des étourdissements et de la somnolence peuvent se produire.

Propylene carbonate:

Remarques : Chez les animaux de laboratoire, l'application cutanée répétée n'a pas produit de toxicité générale.

Toxicité par aspiration

Produit:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Composants:

Pyraclostrobin:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Florylpicoxamid:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

En cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions pulmonaires et même la mort à cause d'une pneumonie chimique.

Propylene carbonate:

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Polyether modified trisiloxane:

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.015 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Composants:

Pyraclostrobin:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.0062 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.016 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.843 mg/l
Point final: Inhibition du taux de croissance
Durée d'exposition: 96 h

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 100

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): 566 mg/kg
Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les organismes terrestres : Remarques: Sur le plan aigu, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

DL50 par voie orale (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,000 mg/kg

DL50 par voie orale (Apis mellifera (abeilles)): > 73.1 µg/abeille

Florylpicoxamid:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Truite Arc En Ciel (Oncorhynchus mykiss)): 0.011 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.015 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (puce d'eau Daphnia magna): 0.059 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EyC50 (Pseudokirchneriella subcapitata): 1.4 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 20

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

		NOEC (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.152 mg/l Durée d'exposition: 7 d
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.0034 mg/l Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE Ligne directrice 210 NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 0.0008 mg/l Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0137 mg/l Durée d'exposition: 21 d NOEC (mysidacé Mysidopsis bahia): 0.0008 mg/l Durée d'exposition: 28 d
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	:	CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): >6.59 mg/kg de poids sec (p.s.) Durée d'exposition: 14 d Point final: mortalité
Toxicité pour les organismes terrestres	:	(Apis mellifera (abeilles)): >109.2 Durée d'exposition: 48 h Point final: Toxicité aiguë par voie orale (Apis mellifera (abeilles)): >100 Durée d'exposition: 48 h Point final: Toxicité aiguë par contact (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): 2,250 mg/kg Durée d'exposition: 14 d Point final: Toxicité aiguë par voie orale
N,N-Diméthyldecane-1- amide: Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 14.8 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques	:	CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 7.7 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 16.06 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.28 mg/l Durée d'exposition: 21 d
Propylene carbonate: Toxicité pour les poissons	:	Remarques: Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests). CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 96 h

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Type d'essai: Essai en semi-statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algue de l'espèce du Scenedesmus): > 900 mg/l
Point final: Biomasse
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: Méthode non spécifiée.

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 800 mg/l
Durée d'exposition: 30 min
Méthode: Test OCDE 209

Polyether modified trisiloxane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2.1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 15 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 177 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Algues (scenedesmus subspicatus)): 152.2 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Persistance et dégradabilité

Composants:

Pyraclostrobin:

Biodégradabilité : Résultat: Non biodégradable
Biodégradation: 0 - 10 %
Durée d'exposition: 28 d

Florylpicoxamid:

Biodégradabilité : Résultat: Non biodégradable
Remarques: Pas immédiatement biodégradable.

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 66.12 %
Durée d'exposition: 11 d
Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe
Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Propylene carbonate:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 94 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD Ligne directrice 301E ou Equivalente
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Passe

Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 97 %
Durée d'exposition: 28 d

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Méthode: OECD Ligne directrice 302B ou Equivalente
Remarques: Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

ThOD : 1.25 kg/kg

Photodégradation : Type d'essai: Demi-vie (photolyse indirecte)
Produit sensibilisant: Radicaux OH
Concentration: 1,500,000 1/cm³
Constante de vitesse: 3.79E-12 cm³/s
Méthode: Estimation

Polyether modified trisiloxane:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Pyraclostrobin:

Coefficient de partage (n-oc- : log Pow: 3.99 (22 °C)
tanol/eau) Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Coefficient de partage (n-oc- : log Pow: 3.44
tanol/eau) Méthode: Estimation
Remarques: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Propylene carbonate:

Coefficient de partage (n-oc- : Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100
tanol/eau) ou Log Pow < 3).
Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).
Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

log Pow: -0.41
Méthode: Mesuré
Remarques: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Polyether modified trisiloxane:

Coefficient de partage (n-oc- : Remarques: Aucune donnée trouvée.
tanol/eau)

Reste:

Coefficient de partage (n-oc- : Remarques: Aucune donnée trouvée.
tanol/eau)

Mobilité dans le sol

Composants:

Pyraclostrobin:

Répartition entre les compar- : Koc: 6000 - 16000
timents environnementaux Remarques: Devrait être relativement immobile dans la terre (Koc > 5000).

N,N-Diméthyldécane-1- amide:

Répartition entre les compar- : Koc: 351 - 630
timents environnementaux Remarques: Potentiel moyen de mobilité dans le sol ((Koc entre 150 et 500).

Propylene carbonate:

Répartition entre les compar- : Koc: 15
timents environnementaux Méthode: Estimation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Remarques: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).
Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Reste:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Aucune donnée trouvée.

Autres effets néfastes

Composants:

Pyraclostrobin:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Florylpicoxamid:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

N,N-Diméthyldecane-1- amide:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Propylene carbonate:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Polyether modified trisiloxane:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Reste:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'a pas été évaluée pour la persistance, la bioaccumulation et la toxicité (PBT).

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Remarques: Cette substance ne figure pas sur la liste du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/27/2023
3.1	03/05/2025	800080100753	Date de la première parution: 03/29/2023

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur.

Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Pyraclostrobin, Florylpicoxamid)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
Dangereux pour l'environnement	: oui

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 3082
Nom d'expédition	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Pyraclostrobin, Florylpicoxamid)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 964

Code IMDG

No. UN	: UN 3082
Nom d'expédition	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Pyraclostrobin, Florylpicoxamid)
Classe	: 9
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F
Polluant marin	: oui(Pyraclostrobin, Florylpicoxamid)
Remarques	: Stowage category A

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version 3.1	Date de révision: 03/05/2025	Numéro de la FDS: 800080100753	Date de dernière parution: 07/27/2023 Date de la première parution: 03/29/2023
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

TDG

No. UN	:	UN 3082
Nom d'expédition	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Piraclostrobin, Florylpicoxamide)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Code ERG	:	171
Polluant marin	:	oui(Piraclostrobin, Florylpicoxamide)

Autres informations

Polluants marins désignés sous les numéros ONU 3077 et 3082, en emballages individuels ou groupés, contenant une quantité nette par emballage individuel ou intérieur de 5 L ou moins pour les liquides, ou ayant une masse nette par emballage individuel ou intérieur de 5 kg ou moins pour les solides. Peuvent être transportés en tant que marchandises non dangereuses conformément à la section 2.10.2.7 du code IMDG, à la disposition spéciale A197 de l'AITA et à la disposition spéciale 375 de l'ADR/RID.

Pour le transport terrestre Canadien, Exemption TMD : 1.45.1 Polluants marins (la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger pour les marchandises dangereuses, ne s'appliquent pas si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire).

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient composants qui ne sont pas sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires (PCPA) : 34701

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué (ou réglementé) par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

Éléments d'étiquette de communication des risques de l'ARLA :

Lire l'étiquette et le livret avant l'utilisation garder hors de la portée des enfants

AVERTISSEMENT POISON

IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

FATAL OU NOCIF EN CAS D'INGESTION

Toxique pour les organismes aquatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Zetigo™ PRM Fongicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/27/2023
3.1	03/05/2025	800080100753	Date de la première parution: 03/29/2023

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

Texte complet d'autres abréviations

ADR - Accord concernant le transport international de marchandises dangereuses sur le réseau routier; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; EmS - Plan d'urgence; ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; (Q)SAR -(Quantitative) Relation structure/activité; RID - Règlements concernant le transport international des marchandises dangereuses par voie ferrée; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; UN - Nations unies. DSL - Liste intérieure des substances (Canada). WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Date de révision	:	03/05/2025
Format de la date	:	mm/jj/aaaa

Code du produit: GF-4017

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F